

Ça se passe

à Varennes



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 4 – JANVIER 2022

L'édito du Maire

Chères Varennoises, Chers Varennois,

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité ne peut pas organiser la cérémonie de vœux pour cause de pandémie. J'en suis désolé, car en plus d'être un moment de convivialité, c'est surtout l'occasion de retrouvailles et d'échanges. Je profite donc de la parution de notre journal communal pour vous présenter tous mes vœux ainsi que ceux du conseil municipal pour la nouvelle année.

En premier lieu des vœux de santé, cela va de soi avec la 5^{ème} vague du Covid qui nous atteint, mais aussi des vœux de bonheur, de réussite et de retour au plus vite à la vie d'avant.

Cette deuxième année de pandémie, avec les restrictions, les craintes et le mal-être qui l'accompagnent, ont entamé le moral de chacun. Même en période de moindre circulation, principalement l'été, nous avons du mal à retrouver nos habitudes. Je ressens moins de convivialité, moins de vivre ensemble.

La vie économique et les projets communaux s'en trouvent perturbés et retardés.

Le télétravail couplé à la pénurie de matériaux et de main d'œuvre font que les travaux et les réalisations de 2021 ne verront le jour pour certains qu'au premier trimestre de cette année. Je citerai par exemple la vidéo-protection, la construction des aires de jeux et la livraison du véhicule utilitaire électrique, le tout financé à 80 % par des subventions. Néanmoins certains projets comme vous pouvez le voir sur le terrain ou dans les différentes parutions de « *Ça se passe à Varennes* » ont pu voir le jour. Je ne vais pas tous les citer, mais je mettrai l'accent sur le potager-verger partagé et les deux salles de travail partagé qui doivent nous amener à plus nous rencontrer.

Pour cette année, l'action économique avec l'aide aux entreprises sera encore importante et des moyens seront mis pour l'amélioration du bien-être des Varennois. J'attends que le conseil se prononce sur les priorités avant de les annoncer.

Je veux aussi remercier tous ceux qui œuvrent pour le bien de nos concitoyens et l'attractivité de notre territoire, tous les acteurs économiques avec une pensée particulière pour les « médicaux » et le personnel de l'EHPAD qui sont en première ligne dans la gestion de la pandémie, tous les responsables bénévoles d'associations qui eux aussi souffrent plus que d'habitude mais parviennent à maintenir les activités et le lien social, les enseignants, équipes éducatives et périscolaires qui travaillent dans des conditions difficiles, tout le conseil et l'équipe municipale pour leur dévouement, leur soutien et leur réactivité au quotidien. Ils me sont très précieux.

Je veux aussi remercier tous les citoyens qui se sont fait vacciner et ont permis qu'on ne revive pas le scénario du printemps 2020 avec ses nombreux morts et hospitalisés en réanimation et éviter un reconfinement strict.

Notre démocratie est fondée sur les droits et les devoirs. Ainsi la liberté de chacun s'arrête où commence celle de l'autre.

Bonne année à tous.

Philippe Fosseprez



Quelques échos du conseil

Le 6 juillet, le conseil municipal a accepté la vente des parcelles 942 et 943 au lotissement La Reulette pour la construction de deux maisons d'habitation.

- Il a également voté pour les tarifs et la durée de convention pour les cavurnes qui seront installées au cimetière communal (15 ans = 450 €, 20 ans = 510 €, 25 ans = 580 €, 30 ans = 650 €).
- Accord a été donné au centre aéré de Varennes, initialement prévu pour 3 semaines, de prolonger de deux semaines de plus pour accueillir les enfants des familles de Montfaucon.
- Le projet d'achat d'une balayeuse s'est concrétisé (16 673 €). Elle facilitera le travail des employés communaux et pourra être louée aux communes voisines.

Le 30 octobre, La CTA (Chaudronnerie et tôlerie de l'Argonne) souhaite élargir ses activités avec la création d'un atelier de thermo laquage et demande à la commune de l'aider pour l'agrandissement de ses locaux actuels. Le conseil a donné son accord pour lancer l'étude.

- Le conseil a voté à l'unanimité le projet de vente du bâtiment communal (anciennement loué à Freddy Mauro) à l'entreprise Devreese pour la somme de 45 000 euros.
- Le conseil a approuvé les projets de vente à la commune de plusieurs parcelles à bâtir par leurs propriétaires actuels (MM Leclerc, Le Draoulec et Ramel). Philippe Fosseprez a rappelé la nécessité pour Varennes d'agrandir son domaine constructible.
- La préfecture a accordé l'autorisation d'installer la vidéo protection demandée depuis plus d'un an. 20 % de la dépense sera prise en charge par la région Grand Est et 60 % par l'État (DETR).
- S'agissant de l'aménagement du centre de Varennes (place de l'église et rues limitrophes), un avant-projet est en cours de réalisation par la CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Le conseil sera consulté pour donner son avis.

• Une étude a été lancée pour la réparation de la fontaine de la place de l'Hôtel de Ville en vue de sa mise en eau.

• La protection du périmètre de captage des eaux provenant des sources des Sept Fontaines et des Précipices va être mise en place en vertu de la récente déclaration d'utilité publique. Le coût de l'installation s'élève à 19 000 euros, dont 15 000 subventionnés par l'Agence de l'eau



- Philippe Fosseprez a fait part au conseil de plusieurs incivilités : (vol dans le potager partagé, vol de livres dans la boîte aux livres à la Vigne des Côtes, dépôt sauvage d'ordures ménagères). Les auteurs du dépôt ont été identifiés et sanctionnés.

Le 21 décembre, après délibération, et à la suite de la demande de Didier Trollo, le directeur de la CTA, le conseil a voté à l'unanimité l'étude de rachat des bâtiments de son entreprise afin de lui permettre d'avoir la trésorerie nécessaire à son fonctionnement. Un emprunt sera consenti et le loyer couvrira les annuités.

- Dans le cadre de la lutte anti-covid, l'hygiénisation des boues provenant de la station d'épuration sera renforcée par l'adjonction de chaux. Une subvention sera sollicitée pour ce traitement dont le surcoût est estimé à 8 500 euros.
- Philippe Fosseprez rend compte de la réunion qu'il a eue avec la société Carrefour pour l'agrandissement du supermarché dirigé par Arnaud Simonet. L'entreprise envisage une extension de 80 m² avec de nouveaux rayons et un changement d'enseigne. *Carrefour Express* deviendrait *Carrefour Contact*.
- L'architecte paysager de la CAUE, qui était chargé de l'étude de l'aménagement de la place de l'église et des rues limitrophes, a démissionné. De ce fait, cette étude sera confiée à un cabinet d'architecte-paysager privé. Ce contretemps occasionnera un délai plus long que prévu pour sa réalisation.
- Denis Drouet informe le conseil qu'un règlement sera mis en place dès cette année pour définir les règles d'attribution des subventions qui sont allouées aux associations.
- Émilie Couty rend compte des récentes plantations d'arbres fruitiers dans le verger partagé communal. Elle se propose d'animer des séances d'initiation, notamment pour la pratique de leur taille annuelle.
- Concernant le musée, Michel Godard annonce l'arrivée d'Isabelle Gambini pour assurer l'accueil des visiteurs. Il informe également le conseil qu'il travaille actuellement sur le contenu du futur musée qui devrait pouvoir être installé, après 2023, dans les bâtiments de l'école primaire, celle-ci étant transférée sur le site du collège Jean Babin dès la rentrée scolaire 2023.

À la mairie, deux salles de coworking

Lors de la séance du 30 octobre, le conseil avait approuvé à l'unanimité le plan de financement des travaux pour les deux salles de la mairie destinées au coworking. Les subventions de la Région Grand Est et du Pays de Verdun (fonds européens), ont couvert 80 % de la dépense, soit 19 300 euros pour l'aménagement intérieur, le mobilier et l'installation de la Wifi.

Précisons que le coworking, ou cotravail, est une méthode d'organisation du travail qui permet à des travailleurs



de ne pas rester isolés chez eux et de trouver un lieu convivial partagé. Il s'adresse aux créateurs d'entreprises, travailleurs indépendants, étudiants, demandeurs d'emploi, télétravailleurs, chercheurs,... en mal d'un lieu de travail et d'échanges.

Les travaux de rénovation des deux salles viennent d'être terminés et le conseil a pu les visiter tout récemment.

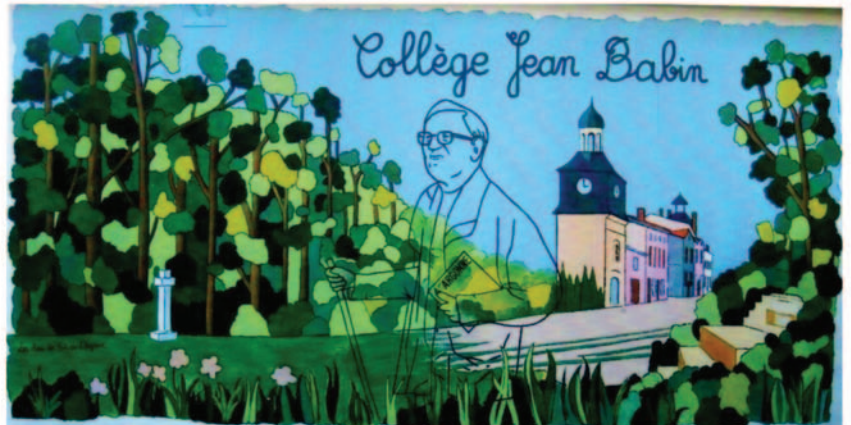
Pour les conditions d'utilisation, s'adresser à la mairie.

Le point sur deux gros dossiers en cours

• Le nouveau groupe scolaire porté par la Codecom

Afin de respecter les délais, une procédure conception-réalisation a été autorisée par la préfète. L'appel d'offre a été lancé et 8 groupements d'entreprises ont répondu. Un jury composé de 6 élus et de 3 architectes indépendants a été constitué et a choisi 3 groupements, lesquels ont dû remettre leur projet le 3 janvier. En février, le jury choisira celui qui lui semble le meilleur. Le début des travaux est prévu en fin d'année.

Rappelons que c'est la Codecom Argonne-Meuse qui gère ce dossier, la commune de Varennes lui ayant cédé l'ensemble, terrain et bâtiments, pour un euro symbolique. Le collège avait été construit en préfabriqué dans les années 1962/1963, et c'est 25 ans plus tard, en 1987, que le recteur Jean Babin, à l'origine de son maintien dans notre commune, fut sollicité pour en devenir le parrain.



• Délocalisation de la maison de retraite

Conformément à l'article L. 153-19 du code de l'urbanisme et dans le cadre de la procédure de révision de la carte communale, une enquête publique s'est déroulée à la mairie du 20 septembre au 22 octobre dernier. La carte datant de 2014, il fallait la faire évoluer pour redéfinir la zone constructible de la commune, tout en préservant l'équilibre avec les terres agricoles, le patrimoine paysager, naturel et forestier.



S'agissant du projet de la future délocalisation de l'EHPAD à l'entrée de Varennes (sur la route de Boureuilles en face de la gendarmerie), l'enquête publique arrive bientôt à sa phase finale. Deux réclamations ont été déposées auprès du commissaire enquêteur qui a rendu ses conclusions en décembre. Le tribunal administratif doit délibérer ce mois de janvier.

Le conseil municipal sur le terrain

Samedi après-midi 30 octobre, veille de Toussaint par un temps pluvieux, avant de présider le premier conseil municipal depuis la fin de vacances, Philippe Fosseppez a souhaité faire mieux connaître les installations communales situées sur le territoire de Varennes aux conseillers et leurs conjoints ainsi qu'aux employés communaux.



Pour commencer la visite, c'est Pascal Barborin, adjoint en charge de la commission eau et assainissement, qui a accueilli les visiteurs à la station d'épuration des eaux usées. Après plusieurs opérations dans les bacs de décantation, l'eau devenue claire, mais non potable, est rejetée dans l'Aire. Les boues sont épandues sur les terres agricoles selon un plan d'épandage vérifié par la Direction départementale des Territoires et la Chambre d'Agriculture.

Puis, après s'être arrêté devant les nouveaux locaux récemment installés pour l'antenne *Val de Biesme Insertion* (une association spécialisée en services d'aménagement paysagers avec

l'emploi de salariés en parcours d'insertion), le groupe s'est dirigé vers l'atelier municipal rue des Bonnes Femmes où Philippe Godfrin a fait un rapide inventaire du matériel utilisé pour l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie de la commune.

La visite s'est terminée par le javellisateur situé au départ du chemin menant à la Croix Babin. C'est là qu'est traitée l'eau potable consommée à Varennes et qui provient du captage des sources des Sept Fontaines et des Précipices. C'est également là que sont régulièrement effectuées les analyses bactériologiques destinées à vérifier la qualité de l'eau.

Rappelons que la commune est propriétaire d'autres bâtiments (école primaire, salle du Lavoir, presbytère, bibliothèque et son logement du 1^{er} étage, trois ateliers communaux de la Vigne des Côtes, maison médicale, maison funéraire, cimetière, monument aux morts, camping, station-service, banque postale, local du dépôt-vente *Varennes occasions*, maison de l'ancienne perception, magasin Carrefour, ainsi que de plusieurs édifices culturels et culturels (église, tour Louis XVI, stèle Maison Sauce, musée).

Trois salariés de la commune à l'honneur

Belle manifestation le 30 octobre dernier au cours de laquelle Philippe Fosseppez a remis à trois agents territoriaux la médaille d'honneur du travail. Une belle récompense pour leur compétence professionnelle et leur dévouement au sein de la commune.

Si Carine Thomas (24 ans d'ancienneté) et Sandra Zeimet (25 ans d'ancienneté) sont toutes deux polyvalentes, notamment pour l'accueil du public et l'établissement des cartes d'identité et des passeports biométriques, Carine a en charge la comptabilité et la gestion du personnel tandis que Sandra s'occupe principalement du secrétariat et du montage des dossiers de subventions.

Philippe Godfrin était également à l'honneur. Auparavant employé à la Direction départementale de l'Équipement depuis 1996, c'est à la suite du départ en retraite de Michel Sulpis en 2010 qu'il a rejoint la commune comme chef d'équipe.

Les familles et les amis des récipiendaires, ainsi que les membres du conseil municipal ont chaleureusement applaudi et félicité les trois récipiendaires avant de partager avec eux le verre de l'amitié.



Deux concerts exceptionnels à l'église

Après plus d'une année difficile pour la vie associative, l'assouplissement des mesures sanitaires a permis la reprise du festival de musique en Terres d'Argonne.

C'est ainsi que la 9^{ème} édition a débuté samedi 10 juillet avec de la musique de chambre autour du compositeur César Gelo (1867-1960), célèbre en son temps, qui passait tous ses étés dans sa résidence secondaire de la Forge de Montblainville. Le concert a été donné en présence de deux arrière-petites-filles du compositeur et de leurs familles, venues de plusieurs régions de France et ravies que les œuvres de leur arrière-grand-père soient ainsi tirées de l'oubli.



Valses, menuets, mélodies et sérénades ont été jouées et chantées par Miren Adouani (piano), Hélène Connan-Faillette (soprano), Arthur Bedouelle (alto) et les jeunes musiciens de 16 et 13 ans : Titien Adouani (trombone) et sa sœur Léonore (violon).



Programmée depuis plus d'un an, l'inauguration de



l'orgue restauré a eu lieu le lendemain dimanche dans une église archi-comble. Pour cette grande occasion, Loïc Taboureaux, très impliqué dans l'administration de l'église et dans le fonctionnement de l'instrument, avait sollicité le concertiste François Ménessier, professeur d'orgue au Conservatoire de Rouen et titulaire du grand orgue de l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Avec des musiques de Bach, Vivaldi Franck, l'organiste a fait revivre cet orgue avec brio, en présence de Freddy Bauer et

Florian Weydmann, facteurs d'orgues à Sarralbe, et aussi des petites-filles d'Alexis Collet, qui avait construit l'instrument en 1930-1931 pour remplacer celui détruit dès le début de la Grande Guerre. Il avait été inauguré le 6 février 1932 par Mgr Charles Aimond, enfant du pays.

Un écran géant avait été installé dans le chœur pour permettre au public de suivre l'organiste en vidéo projection.

Un feu d'artifice réussi

C'est finalement le 14 août qu'a eu lieu le feu d'artifice. Les festivités prévues initialement les 13 et 14 juillet avaient été annulées à cause d'une météo exécrable.

Organisées par le comité des fêtes, les festivités ont donc commencé le samedi 14 août avec les animations proposées l'après-midi sur la place de l'église : château gonflable, jeu du savon, gaufres,... et bien d'autres animations pour le plus grand bonheur des enfants. Un beau soleil, de la bonne humeur, une bonne ambiance, bref, tous les ingrédients étaient réunis pour une journée réussie qui a été suivie, avant la nuit, avec la retraite aux flambeaux et le défilé des lampions accompagné par les pompiers.



Avant le bal animé par DJ Rony, un magnifique feu d'artifice, attendu et apprécié par tous, a été tiré le long des rives de l'Aire.

La tour Louis XVI en a vu de toutes les couleurs !

Camping : saison arrosée...

... mais bilan très satisfaisant

Avant le départ de la saison 2021, la commune a investi dans l'achat d'un mobil-home d'occasion destiné au logement des gardiens. D'importants travaux pour l'alimentation en eau, électricité, gaz et tout-à-l'égout ont été réalisés par trois entreprises locales. Deux douches destinées aux personnes à mobilité réduite ont été créées. Une terrasse en bois, confectionnée par Jean-Claude Lagrange, est venue terminer l'installation.

En parallèle, les employés communaux, Philippe et Henry, se sont affairés pour la mise en eau, la taille des espaces verts, la mise en place des caravanes, celles des particuliers et les quatre qui appartiennent à la commune. Rosa et Marcel, les gardiens du camping, ont pris place avec joie dans leur nouvel appartement.

La saison 2021 pouvait débuter avec l'arrivée des premiers campeurs.



Inondations le matin du 15 juillet

Mais mi-juillet, au moment fort de la saison touristique, Varennes, comme tant d'autres villages, fut touchée par les inondations. C'est un peu après 3 heures du matin que le niveau de l'Aire est monté très vite. « C'était comme si une digue s'était brutalement rompue », dira Marcel.

L'Aire a quelquefois débordé, mais le plus souvent en hiver, comme le 5 janvier 2018 (3m02) ou le 4 février 2020 (3m18), et surtout le 21 décembre 1993 lors de la crue historique dite « centennale » avec 3m76.

Au petit matin du 15 juillet, le niveau de la rivière atteignait 3m15 et l'eau recouvrait rapidement le terrain de camping alors occupé par une vingtaine de caravanes et seulement une dizaine de vacanciers. En effet, plusieurs familles avaient déjà quitté les lieux la veille, car il avait plu sans interruption pendant près de 48 heures les jours précédents.



Un bel élan de solidarité

Avec l'aide de Marcel et des vacanciers eux-mêmes, sous la houlette du maire de Varennes et de plusieurs conseillers, employés municipaux, pompiers et autres volontaires, le déménagement des caravanes s'est effectué rapidement pour les mettre hors d'eau. Les naufragés ont été installés dans la salle polyvalente où des couvertures et des lits de camps ont été apportés par la Sécurité civile.

vers midi. Bref, un bel élan de solidarité comme l'a souligné Philippe Fosseprez au journaliste de L'Est Républicain venu de Verdun le matin même. La rivière qui s'était prise pour un étang a regagné naturellement son lit. Quelques jours plus tard, le terrain étant redevenu praticable, et après nettoyage, les campeurs ont pu reprendre une vie normale.

Malgré une météo mitigée durant toute la saison, le bilan est très satisfaisant. La fréquentation et les recettes sont en augmentation de 23 % par rapport à l'année dernière.

À propos des crues de l'Aire

Près du pont se trouve une station mise en place par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Équipée de panneaux photovoltaïques pour son alimentation en électricité, elle relève la hauteur d'eau et mesure le débit de l'Aire, données qui sont récupérées à distance et exploitées par *Vigicrue*, le site d'information de risques de crues.

On peut voir les hauteurs d'eau sur place grâce à l'échelle métrique située au pied de l'armoire. Lors des crues, d'autres relevés sont effectués directement sur place par les agents de la DREAL.



Beau succès pour le centre aéré

Le centre aéré 2021 s'est déroulé durant la période du 19 juillet au 20 août. Cette année encore, il a tenu toutes ses promesses.

Soixante-dix enfants ont été accueillis sur les cinq semaines. Deux directeurs s'y sont succédé : les trois premières semaines ont été assurées par Sébastien, les deux dernières par Marina.

L'équipe d'encadrement et d'animation était composée d'Armelle, de Delphine et de Jean-Baptiste, tous trois titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), de Clara (stagiaire BAFA), d'Emma et de Léonie (aides-animatrices).

Cette année, deux jeunes bénévoles varennoises, Gabrielle et Inès, sont venues renforcer l'équipe et découvrir le travail d'animatrice. Elles ont pris beaucoup de plaisir durant le centre et ont su se faire apprécier des plus petits comme de l'ensemble de l'encadrement. Avec jovialité, l'envie de bien faire et un grand sens des responsabilités, elles ont participé à toutes les tâches collectives. Toutes et tous espèrent les revoir en 2022.

Au programme des sorties : piscine à Sainte-Ménéhould, accrobranche à La Grange aux Bois, visites de la Hardonnerie et de la butte à Vauquois, du parc Argonne découverte à Olizy-Primat, du musée de Varennes, sans oublier une séance de cinéma.



À l'extérieur ou dans la salle polyvalente de Varennes, les activités furent multiples et ont suscité beaucoup d'intérêt : jeux de ballon, jeux d'adresse, parcours d'obstacles, activités manuelles, construction, peinture, et aussi la confection de deux wagons qui ont servi pour la journée des associations. Le centre a également complété son emploi du temps en organisant deux jours de camping avec une veillée.



Petits et grands ont été ravis de partager de beaux moments et de pratiquer des activités très ludiques et intéressantes. Merci et bravo à l'équipe d'animation pour ce merveilleux centre. Vivement le prochain centre aéré !

Atelier pêche à l'étang des Vignes des Côtes

Cette année, l'atelier pêche a attiré une vingtaine d'enfants tous les samedis du 10 juillet au 28 août.

Pour clôturer la saison, un concours de pêche a été organisé.

Neuf enfants y ont participé.



Et c'est Emma Barthe qui a remporté le concours avec 24 poissons. Bravo à elle !

Merci aux responsables de l'école de pêche et félicitations à tous les enfants.

À l'année prochaine !

Reprise des activités du comité des fêtes

Dans un contexte sanitaire particulier, la reprise des activités du comité des fêtes s'est faite difficilement, mais personne n'a baissé les bras et les bénévoles ont malgré tout réussi à organiser plusieurs manifestations.

• La kermesse du 15 août

Située sur la place de l'église, elle a été suivie d'une animation musicale en soirée, puis du défilé aux flambeaux pour les grands et aux lampions pour les petits. Et bien sûr du feu d'artifice offert par la commune (voir page 5).



• Le concours de maisons fleuries

Quatorze participants s'étaient inscrits pour ce premier concours. Le jury composé des organisateurs, aidés avec le vote de nombreux internautes (on pouvait voter par internet) ont retenus quatre gagnants qui se sont vus offrir des bons d'achat auprès de plusieurs magasins varennois.



Élisabeth Berlemont
1^{er} prix Internet + prix du jury

Restaurant Le Bras d'Or
2^{ème} prix internet

Anne-Marie Reiminger
3^{ème} prix internet

Françoise Taboureaux
prix coup de cœur des enfants

Bravo à tous les participants et rendez-vous en juillet-août pour le prochain concours!

• La brocante du 29 août

La brocante a eu lieu le dernier dimanche d'août dans des conditions sanitaires particulières imposant un sens de circulation et une réduction du nombre d'exposants. Si le pass sanitaire était de rigueur, cela ne nous a pas découragés pour autant. Les exposants étaient au rendez-vous et nous avons eu de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Cette action nous a permis de financer l'organisation de la journée de Noël pour les enfants. »



• La fête de Saint-Nicolas



La tradition s'est perpétuée le 6 décembre. Mais à cause des mesures sanitaires, c'est à l'extérieur que l'évêque de Myre, accompagné du Père Fouettard, avait donné rendez-vous aux enfants de l'école maternelle et primaire pour offrir à chacun un sachet de friandises et pour remettre à chaque classe un livre à choisir auprès de la librairie « Entrée Livres » à Verdun.



La rentrée scolaire 2021 à l'école primaire

Le jeudi 2 septembre, nos chers bambins ont repris le chemin de l'école. Sous la direction de Nicolas Joly, l'école comptait 115 élèves répartis en 5 classes.



Les trois classes d'élémentaire ont été prises en charge par Line Deroche (les CP et des CE1), Françoise Bentz (des CE1 et CE2), et Nicolas Joly (des CM1 et CM2).

Les deux classes de maternelle sont confiées à Pauline Lallemand et à Sophie Coyen. Elles sont assistées par deux Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), Muriel Thomas et Mélinda Hurion. À noter que le contrat de cette dernière se terminait le 30 novembre (mutée à Clermont) et qu'elle est remplacée par Anne-Sophie Fouchard depuis le 1^{er} décembre. Laurent Vic est professeur des écoles remplaçant toutes classes.

Amélie Menant complète le temps partiel de Mmes Lallemand et Coyen et assure la décharge de direction de M. Joly. Catherine Bry, Émilie Piot et Fanny Jean-Amaglio (non présentes sur la photo, accompagnent les Avs (assistantes de vie scolaire).

et au collège d'Argonne



Pour cette rentrée scolaire, le collège Jean Babin a accueilli 93 élèves et trois nouveaux enseignants : un nouveau professeur d'histoire-géographie, un professeur de mathématiques et un deuxième professeur d'allemand. Les projets pédagogiques scolaires et périscolaires entrepris en 2020/2021 continuent de se réaliser avec notamment les cours d'éloquence en classe de 3^e et l'initiation aux techniques de la vidéo.

À propos d'école, un peu d'histoire

C'était il y a 100 ans. Monsieur House était le maître d'école.

Le recensement de 1921 mentionnait 2354 habitants dans le canton de Varennes. Chaque village du canton avait son école, souvent à classe unique. Varennes comptait alors 650 habitants et les statistiques scolaires de l'année précédente donnaient les chiffres suivants : 1^{ère} classe, 14 garçons et 14 filles : 2^{ème} classe 20 garçons et 7 filles. L'école était installée dans un baraquement provisoire.

L'année suivante, le conseil municipal s'était réuni afin de choisir l'endroit pour la reconstruction des écoles communales. Il y avait deux options : soit l'emplacement situé comme avant la guerre dans la ville haute, en face de l'hôtel de ville, soit dans la ville basse entre la place de l'Église, la Grande rue et la rue des Juifs. C'est bien sûr ce deuxième emplacement qui a été choisi, essentiellement pour une question de surface permettant la construction de deux groupes scolaires séparés. La commune a eu alors à négocier auprès de neuf propriétaires le rachat de leur terrain. Le 22 octobre 1923, l'inspecteur d'académie, dans une lettre adressée au préfet de la Meuse, donnait son feu vert pour l'édification des bâtiments permettant d'accueillir un maximum de 130 élèves répartis en 4 classes. Il précisait dans son rapport qu'il n'y avait pas d'établissements insalubres ou dangereux dans le voisinage et signalait que la proximité de l'Aire serait à prendre en considération dans l'établissement des plans, car les sous-sols étant souvent inondés, le bâtiment devrait être surélevé.



Décembre : on prépare Noël

Samedi 4 décembre

Cette année, le petit marché des Cousettes organisé par les Aînés ruraux a pu se dérouler à nouveau dans la salle du Lavoir. Après un an et demi d'arrêt des activités pour cause de Covid, le confinement avait permis à la dizaine de couturières, brodeuses, tricoteuses et décoratrices de confectionner toutes sortes d'objets pour garnir les tables et les sapins de Noël. La belle affluence a récompensé les Cousettes, très heureuses de vendre leurs productions.



Dimanche 12 décembre

Les activités animées par le comité des fêtes se sont clôturées lors d'une journée festive qui s'est déroulée dans la salle polyvalente, le

matin avec un marché de Noël et la participation de deux associations varennoises. L'après-midi, un spectacle sur le thème des contes de Noël, animé par JPhil conteur, a été proposé avant l'arrivée du Père Noël et la distribution des cadeaux pour les enfants de la commune qui s'étaient inscrits auprès du bureau du comité.



Cette année, en partenariat avec la *Librairie du Quai* à Verdun, ce sont des livres qui ont été offerts aux jeunes Varennois. La journée s'est terminée par un goûter pour tous, enfants et parents.

À cette occasion, le comité des fêtes remercie le magasin Carrefour auprès duquel il s'approvisionne, ainsi que les commerçants de Varennes pour leur soutien, sans oublier les bénévoles leur aide.

Le comité des fêtes a encore de nombreux projets pour 2022 et a besoin de renforcer son équipe. N'hésitez pas à contacter la présidente et à la rejoindre.

Les enfants ont pensé aux personnes seules ou isolées

Cette année encore, l'école s'est jointe à nous pour confectionner des cartes de vœux pour les personnes seules et/ou isolées. Les enfants ont préparé de jolies cartes que les membres du CCAS ont distribuées avec des sachets de gâteaux. Le reste des cartes a été remis aux résidents de la maison de retraite.

L'année dernière, certains enfants avaient reçu des réponses.

C'est un bel échange entre les générations, et une pensée particulière pour les personnes qui en ont besoin.



Ils ont écrit au père Noël



La boîte aux lettres a été installée au début du mois de décembre sur la place de l'église et le Père Noël a pris plaisir à lire toutes les lettres qu'il a reçues. Nombreux sont les enfants qui ont écrit au « Vieux Barbu » avec l'espoir de découvrir tous les cadeaux de leur liste sous le sapin. Les adultes n'ont pas été en reste, en partageant leurs espoirs, leurs rêves, avec parfois un soupçon de nostalgie.

Le Père Noël était un peu en retard, mais il a eu le temps de répondre à tous avant de démarrer sa tournée. Il vous dit à l'année prochaine, et en attendant soyez sages... et croyez toujours en la magie de Noël... !



Et ils ont admiré les illuminations

Initié en 2020, nous avons reconduit le concours d'illuminations pour inciter les Varennois à compléter celles de la commune, notamment place de l'église et place de l'hôtel de ville. Tout au long du mois de décembre, nous avons pu découvrir de jolies illuminations dans les rues et places de Varennes.

Si une quinzaine de personnes s'étaient inscrites pour participer à ce concours, de nombreuses autres ont décoré la façade de leurs maisons ou de de leur jardin. Merci à elles.

Les participants

Jean-René Antolak, Virginie Barthe, Elisabeth Berlemont, Cindy Drouet, Aurore Feuillatre, Anne-Sophie Fouchard, Séverine Locatelli, Claudine Louis, Pierre Louis, Caroline Radière, Françoise Taboureaux, Marie Thilly, Laurence Victor et Thomas Wachet.

Le jury

Il était composé de huit enfants : Marceau Colson, Julius Feuillatre, Eliott Fouchard, Antonin et Inès Géminel, Lucie Thilly, Camille et Thimothée Wachet

Le classement

- 1^{ère} : Françoise Taboureaux, - 2^{ème} : Thomas et Delphine Wachet, - 3^{ème} ex-æquo : Marie Thilly et Virginie Barthe.

Nous rappelons que les gagnants de l'an dernier ne pouvaient pas gagner cette année.

Félicitations aux enfants et aux participants.

Quelques réalisations



Vie pratique

État civil du 9 juin au 31 décembre 2021

Naissances : Mariette Leblan le 23 septembre, Adèle Loliaux le 20 novembre

Mariages : Franck Augustin et Marie Imack-Quesaïdi le 18 septembre, Yvan Destenay et Martine Gérodel le 18 septembre, Bryan Vannet et Adeline Mora le 27 novembre.

Décès (habitants de Varennes) : Arlette Decrouy épouse Bastien le 9 juin, Alexis Goodwin le 4 novembre, René Huard le 20 novembre, Josette Godde veuve Radière le 26 novembre.

Autres décès (à la maison de retraite) : Geneviève Mater veuve Chopin le 27 juin, Madeleine Jeannot veuve Schoonbaërt le 13 août, Odette Bliard épouse Bourelle le 15 octobre, Michel Bourelle le 22 octobre, Marie Le Normand veuve Geimer le 2 novembre, Andrée Goby veuve Lambart le 3 novembre, Monique Fortier veuve Chance le 28 décembre.

Ils viennent de s'installer à Varennes

- **Cees Van Der Veer et Sophie Garner-Roberts** ont ouvert un atelier de création artistique « *Living candles* » dans leur magasin, 11 place de l'église www.livingcandles.eu@living.candles
- **Christelle Santin**, portraitiste et photographe social (cérémonies, fêtes, enfants, ...) est installée depuis peu chez elle, 7 rue du Houleux.
Tél. : 07.49.84.18.00
christellephotographie4@gmail.com

À vos agendas



Avec le comité des fêtes :

- Carnaval mardi gras 1^{er} mars (date à confirmer)
- Loto pour la fête des mères (à confirmer)

Avec Terres d'Argonne :

- Cirque le dimanche 6 mars à Cheppy
- Conférence le 23 avril à Cheppy
- Festival de musique les 2 et 3 juillet à l'église

Sans oublier :

- Ouverture du musée samedi 16 avril
- Ouverture du camping samedi 16 avril

Et bien sûr : - Le marché paysan tous les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches de chaque mois place de l'église

Le coin des sportifs

Le badminton prend ses marques à Varennes

Historiquement, cette activité sportive était proposée par la FAEC, et après la fusion de l'association clermontoise avec l'US Varennes, elle a été étendue à tout le secteur ou rayonne l'USAM.

Mais depuis le lancement des travaux au gymnase de Clermont, la salle devenue indisponible a contraint les organisateurs à revoir le calendrier et les lieux des activités pour l'entraînement et les compétitions inter-clubs. Aussi, la ville de Sainte-Ménéhould a mis ses installations à la disposition de l'USAM pour y organiser un entraînement supplémentaire.

Actuellement, les créneaux sont les suivants :

- lundi 16h30-18h00 pour les Minibad-Poussins (- de 10 ans) à Varennes
- Mardi 20h00-22h00 pour les adultes à Varennes
- Jeudi 16h30-18h00 pour les Benjamins-Cadets-Minimes, à Varennes
- Vendredi de 17h00-18h30 pour les Benjamins-Cadets-Minimes, à Sainte-Ménéhould
- Dimanche 18h0-20h00 pour les adultes à Varennes

Renseignements auprès de :

Virginie Recchia (sections jeunes) 06 27 80 81 86
Pascal Auvrard (section adultes) 06 77 48 80 32
ou directement sur notre site usam55.fr



La porte reste ouverte à tous, chacun peut venir s'essayer, fille ou garçon, jeune ou moins jeune, pour le loisir ou la compétition. Il suffit de se présenter, à l'heure de l'entraînement, pour un essai gratuit et se décider après deux ou trois séances à adhérer à l'USAM.

Ce présent numéro de "*Ca se passe à Varennes*" a été tiré à 400 exemplaires par Lefèvre Graphic à Verdun

Directeur de la publication : Philippe Fosseppez
Équipe de rédaction : Michel Godard, Karine Brugnion, Élodie Krebs et Marie Thilly
Avec la participation de Pascal Auvrard, Éric Jacquemin, Jean-Jacques Mayot,
Delphine Périn, Michaël Printz, Carine Thomas et Sandra Zeimet

Adresse : Hôtel de Ville 12, rue Louis XVI à Varennes-en-Argonne – Courriel : mairievarennesenargonne@wanadoo.fr – Téléphone : 03 29 80 71 01